

L2 LEA

Règles générales concernant le choix des langues

1. Les trois langues A, B et C sont obligatoirement différentes
2. Il n'est pas possible de prendre successivement plusieurs langues B dans le cadre d'une même licence
3. Le choix d'une nouvelle langue C (quel que soit le niveau) ne peut se faire qu'au semestre impair (septembre)

Télécharger

[L2 LEA anglais-allemand \(détail\)](#) – (488 ko, PDF)

[L2 LEA anglais-chinois \(détail\)](#) – (470 ko, PDF)

[L2 LEA anglais-espagnol \(détail\)](#) – (501 ko, PDF)

[L2 LEA anglais-italien \(détail\)](#) – (451 ko, PDF)